Bibliographie

Paul MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, tome V : *Saint Optat et les premiers écrivains donatistes*, Paris, Leroux, 1920, 346 p. 8°.

M. Monceaux a publié il y a quelques mois le tome V de son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, dont les tomes I-IV ont paru de 1901 à 1912. On sait depuis longtemps de quelle importance est cette œuvre, sur quelle masse de lectures et de recherches elle s'appuie, quel enrichissement elle apporte à nos connaissances, pour la littérature chrétienne de langue latine et pour l'histoire des événements et des idées dans l'Afrique du Nord.

Le tome V est étroitement lié au tome IV, et au tome VI, dont il faut souhaiter la publication prochaine. M. Monceaux a pris pour règle de faire précéder l'étude des ouvrages littéraires par le tableau des circonstances historiques où ils se sont produits. C'est ainsi qu'il a procédé, dans le tome I, pour la période des origines ; dans le tome II, pour la phase centrale du IIIe siècle. A partir du IVe siècle, l'abondance de la matière a multiplié les volumes. Le tome III traitait le IVe siècle, abstraction faite du mouvement donatiste ; le tome IV racontait l'histoire du donatisme ; le tome V étudie les premiers écrivains donatistes, et le premier catholique qui engage la polémique contre eux, saint Optat ; le tome VI aura pour sujet saint Augustin et ses adversaires. Ces trois derniers volumes formeront corps : dès maintenant, en appendice au tome V, M. Monceaux donne la restitution de trois ouvrages donatistes dont l'examen viendra seulement au tome VI ; dès maintenant, pour la connaissance des premiers donatistes, les œuvres de saint Augustin sont souvent utilisées ; enfin il va de soi qu'en lisant le tome V, on est constamment amené à se reporter aux exposés historiques du tome IV.

M. Monceaux, néanmoins, a voulu que chaque volume, et même chaque chapitre, constituât une unité et pût au besoin se lire à part. De plus il tient à ne négliger aucune donnée, et à tirer des documents tout ce qu'ils renferment : il revient au même texte à plusieurs reprises, pour l'observer de points de vue différents. Il résulte de là qu'on rencontre, en plus d'un passage, des développements très voisins les uns des autres. Les *Gesta purgationis Caeciliani et Felicis*, utilisés au tome IV comme source historique, reparaissent au tome V, pour ce qu'ils nous apprennent sur les débuts de la littérature donatiste et sur la méthode d'Optat. La *Passio Maximiani et Isaac*, commentée au ch. II du tome V en tant que monument de la littérature martyrologique, est examinée de nouveau au ch. IV en tant qu'ouvrage de l'évêque Ma-

crobius. En comparant, par exemple, les p. 172-173 et 232-233, on verra comment M. Monceaux accepte de se répéter pour rendre le chapitre sur Parmenianus accessible à qui n'aurait pas lu le chapitre sur Tyconius. L'inconvénient est négligeable, parce que seule une lecture suivie de toute l'*Histoire littéraire* le rend sensible ; or il est évident que l'*Histoire littéraire* est faite aussi pour être consultée par qui cherche des renseignements sur tel auteur ou tel livre. Elle est parfaitement adaptée à cette fin. Les sommaires des chapitres, très détaillés, tiennent lieu d'index, et l'on trouvera chez M. Monceaux, pour toutes les questions qui concernent la période étudiée, les éléments de réponse qui peuvent être fournis dans l'état présent de nos connaissances. Je n'ai pas besoin d'insister sur la clarté et la précision avec lesquelles sont discutés les problèmes les plus délicats, identité de Donat des Cases-Noires et de Donat de Carthage, date du traité d'Optat, distinction des deux éditions de ce traité.

Dans une histoire littéraire qui traite du IVe siècle en Afrique, il est inévitable que la littérature, au sens étroit du mot, occupe une place relativement restreinte. Parmi les matériaux qui permettent de reconstruire les productions donatistes figurent, au premier plan, des actes judiciaires, des procès-verbaux d'assemblées, des documents martyrologiques, qui n'appartiennent à la littérature que par accident, et à l'insu des auteurs. Les écrits de Donat et de Parmenianus (exception faite pour un sermon que M. Monceaux attribue avec vraisemblance, mais non sans réserves, à Donat) ne nous sont point parvenus directement : nous les entrevoyons à travers les réfutations d'Optat et d'Augustin. Le *Liber regularum* de Tyconius est conservé : mais c'est, somme toute, un manuel pédagogique, avec la sécheresse inhérente au genre. Optat est, littérairement, la physionomie la plus intéressante : nous avons son ouvrage, dont M. Monceaux analyse finement les qualités. Encore est-ce un personnage bien pâle, comparé à ceux que présentaient les tomes précédents, Tertullien pour le tome I, Cyprien pour le tome II, Arnobe et Lactance pour le tome III, et à celui qui dominera le tome VI, Augustin. Le tome V, en ce qui regarde la littérature proprement dite, se trouvait déshérité.

Le mérite de M. Monceaux est d'autant plus grand, d'avoir évoqué, en partant de ces pauvres fragments et de ces textes médiocres, des individus vivants : Donat avec son orgueil, son énergie, son talent d'organisation ; Tyconius, bel exemple de probité intellectuelle ; Parmenianus avec son caractère modéré, son éducation de rhéteur, et les violences que lui imposent les traditions de la secte ; Optat, tempérament de chroniqueur mué par les circonstances en polémiste, brave homme, spirituel, écrivain estimable, quand le mauvais goût de son époque ne l'entraîne pas. — Ces auteurs sont généralement peu lus. Peut-être

les citations de leurs œuvres que donne M. Monceaux leur vaudront-elles quelques lecteurs. Ces traductions sont excellentes, d'une aisance et d'une netteté dont ne s'étonneront pas ceux qui ont appris jadis de M. Monceaux comment on fait une version latine : ils reconnaîtront ici leur maître.

M. Monceaux constate comme un phénomène certain, mais difficilement explicable (p. 242), qu'il n'y a pas trace avant Optat d'une littérature anti-donatiste : durant un demi-siècle, de 313 à 366, les catholiques ont laissé le champ libre à leurs adversaires. — Il est possible que cette abstention ait été calculée. Ecrire contre les donatistes, c'était attirer sur eux l'attention des lettrés, risquer de favoriser indirectement leur propagande dans l'élite et hors d'Afrique. On préférait sans doute éviter le scandale, taire le mal ; pendant cinquante ans, les catholiques ont cru qu'ils viendraient à bout du schisme par la voie des édits et des procès, avec l'appui du pouvoir impérial. Ils ont reconnu que cette voie était peu sûre quand la réaction de Julien a déterminé une renaissance du donatisme : alors seulement ils ont senti la nécessité de la polémique littéraire.

Restitution d'ouvrages disparus, appréciations critiques, portraits d'écrivains, observations psychologiques, tout cela nous aide à nous représenter ce monde africain, remuant et passionné, où s'enchevêtrent les conflits de personnes, les controverses théologiques, les rivalités provinciales, les soulèvements indigènes et les jacqueries. M. Monceaux souligne le caractère violent du mouvement donatiste, le fanatisme de ses adhérents, leur tactique singulière qui recourt alternativement aux textes bibliques et aux matraques des Circoncellions. Il indique, comme contrepartie, la tendance de l'Eglise, à peine sortie de la persécution, à devenir elle-même persécutrice, et, jusque chez l'honnête et sympathique Optat, il voit apparaître la raison d'état, « ce sinistre principe, que la fin justifie les moyens » (p. 291). Grâce à cette impartialité d'historien, grâce à la sûreté de sa méthode, son nouveau livre est, comme les précédents, une contribution très précieuse et très originale à l'étude de l'Afrique ancienne.

Eugène ALBERTINI.

A. GROHMANN, *Aethiopische Marienhymnen*, Leipzig, 1919, XII-507 p. in-8°.

La poésie éthiopienne est uniquement, comme en syriaque et en copte, une poésie ecclésiastique et les hymnes en l'honneur de la Vierge y tiennent une place considérable. Deux recueils sont particulièrement importants : le *Mâkhlétâ Sëgé*, conservé dans les manuscrits de Londres, de Paris, de Berlin, de Pétro-

grad et de Jérusalem et le *Akkonou Bëësi* (1), dont il existe des manuscrits à Paris, à Londres, à Berlin et à Vienne. Ce dernier recueil avait déjà été publié par Budge, d'après les manuscrits de lady Meux (2), ce sont les pièces de vers qui terminent chacun des récits des miracles du *Taâmra Mâryâm*, recueil des miracles de la Vierge, traduit entre 1441 et 1442 de l'ouvrage composé en arabe vers 1396 par Jean Eskouf, moine du couvent de Kalamou dans le Fayoum. Mais cette publication de luxe et non mise dans le commerce était presque inaccessible : elle ne comprenait du reste que le texte éthiopien et la traduction anglaise sans apparat scientifique. Au contraire, l'édition de M. Grohmann est précédée d'une introduction où il décrit les monuments analogues de la Mariologie en gëëz ; chaque pièce de vers est accompagnée d'un commentaire détaillé.

Après l'édition de deux *salâm* à Marie, d'après un manuscrit du British Museum, l'ouvrage se termine par un index de 51 pages à deux colonnes (p. 414-464) destiné à compléter le *Lexicon acthiopicun* de Dillmann, par un second index des noms et des choses (p. 405-492), destiné à faciliter les recherches, enfin par une bibliographie (p. 493-504) aussi complète qu'on peut le souhaiter et par la liste des passages bibliques qui y sont cités.

C'est un des ouvrages les plus importants qui aient été publiés depuis longtemps sur la littérature éthiopienne et on ne peut que féliciter M. Grohmann de la manière dont il s'est acquitté de sa tâche (3).

René Basset.

---

(1) Ce nom a été donné au recueil d'après les deux premiers mots de la pièce initiale.

(2) *The Miracles of the blessed Virgin Mary*, Londres 1900, in-4°.

(3) Aux rapprochements indiqués dans le commentaire, j'ajouterai les suivants : Miracle XIV, la tradition d'après laquelle Fulbert, évêque de Chartres au XIe siècle, fut guéri par la Vierge qui le frotta avec le lait de ses mamelles, Guillaume de Malmesbury, *Gesta Regum Anglorum*, L. III, § 285, ap. Migne. *Patrologia latina*, T. 179, Paris, 1900, in-8°, col. 1258, et reproduite dans Adgar, *Marienlegenden*, éd. Neuhaus, *Heilbronn*, 1886, petit in-8°, n° XXI, p. 130-135. — Miracle XV, Cf. Adgar, *Marienlegenden*, n° XIII, p. 66-72 et les rapprochements cités. — Miracle XXV, Méon *Nouveau Recueil de fabliaux et contes inédits*, Paris, 1823, I. II, p. 314 et suiv. — Miracle XXIX (et notes de la strophe XXII du *Mâkhlétâ Sëgé*, p. 292) : ce récit faisait le sujet de trois peintures dans l'église de Towari, à quelque distance de Gondar, mentionnées par Lejean qui donne un résumé de la légende : *Voyage en Abyssinie*, § XI, *Tour du monde*, T. XII, 1865, 2e semestre, p. 250, col. 2.

IBN MUYASSAR, *Annales d'Egypte*, texte arabe édité par Henri Massé (Publications de l'Institut français d'archéologie orientale), Le Caire, 1919, in-4°, XXIII-149 p.

M. Massé, dont la *Revue Africaine* annonçait récemment l'important travail sur le poète Saadi, ne borne pas à la littérature persane son activité scientifique. Pendant un séjour de plusieurs années en Egypte, il s'est attaché à l'étude des historiens de ce pays. Il a entrepris une édition d'Ibn 'Abd-el-Hakem, dont le premier fascicule a déjà paru ; et entre temps a préparé l'édition d'Ibn Muyassar, que l'imprimerie de l'Institut français du Caire livre aujourd'hui au public.

Les *Annales d'Egypte* d'Ibn Muyassar ne nous étaient connues que par un seul manuscrit, actuellement à la Bibliothèque nationale, et jusqu'ici inédit. Ce manuscrit est loin d'être sans défauts ; les points diacritiques, notamment, sont disposés parfois avec une certaine fantaisie : ce qui ne contribuait pas à faciliter le travail de l'éditeur, travail toujours délicat lorsqu'on n'a à sa disposition qu'un manuscrit unique.

Mais il y a plus grave : le texte présente d'importantes lacunes, et même semble avoir été quelque peu bouleversé. Ainsi les premières années dont traite l'ouvrage ne se trouvent point en tête, mais reportées en bloc au milieu du texte. Ce passage, il est vrai, n'est peut-être pas d'Ibn Muyassar lui-même ; mais ne lui a-t-on pas contesté — à tort, semble-t-il, comme le démontre M. Massé — l'ensemble de l'ouvrage ? Quoi qu'il en soit, par un scrupule peut être excessif, l'éditeur a conservé l'ordre du manuscrit : cela importe peu, car l'ordre logique est aisé à rétablir.

C'est en effet une chronique, où les événements sont notés année par année, selon une disposition fréquemment adoptée par les historiens musulmans. Cette chronique s'étend sur l'histoire presque tout entière de la domination fatimide en Egypte : depuis 362 de l'hégire (972-973 J. C.), date de l'entrée solennelle d'el-Mo'izz au Caire, jusqu'en 553 (1158 J. C.), au milieu du règne de l'avant-dernier Fatimide. Mais il est d'importantes lacunes, dont l'une d'un demi-siècle. Il manque notamment les années 366-380 ; 388-438 ; 502-514 : soit une grande partie du règne d'el-'Aziz, tout le règne — sauf la première année — de son successeur el-Hakim, lacune particulièrement regrettable ; celui d'ez-Zahir, et le commencement de celui d'el-Mostancir ; enfin une partie du règne d'el-Amir.

C'est dans la première partie surtout, on le voit, que les passages perdus sont nombreux. De 439 (1047-1048) à 553 (1158), c'est-à-dire sur plus d'un siècle, la série des années est presque entière. Et ce siècle est celui des premières croisades, qui intéressèrent si directement l'Egypte : Jérusalem appartenait depuis un an au souverain fatimide quand les Croisés s'en emparèrent en 1099.

A vrai dire, sur ces grands événements, Ibn Muyassar n'apporte guère de lumières nouvelles : il se borne à enregistrer les faits. Ce n'est point un historien de premier ordre : ce qui ne veut pas dire qu'il soit dépourvu d'intérêt. S'il est d'ordinaire peu au courant des événements extérieurs, il en sait plus long sur ceux qui se passent à l'intérieur de l'Egypte ; et les renseignements qu'il donne sur une période aussi troublée que celle des Fatimides ne sont point à dédaigner. Certes, ils sont disposés sans ordre et sans perspective ; tout est mêlé dans ces lignes : politique du souverain et de ses ministres — qui comptent seuls la plupart du temps — lutte des vizirs entre eux, troubles qui agitent le pays, incursions de pillards aux frontières, inaugurations de monuments, nominations de fonctionnaires, fixations de soldes, cours des denrées, prohibitions diverses : toutes sortes de petites indications qui sont fort précieuses pour connaître la vie de l'Egypte aux onzième et douzième siècles ; elles viennent souvent fort à propos confirmer ou compléter celles de Maqrizi ou d'Abou'l-Mahasin. Notamment, Ibn Muyassar apporte une importante contribution à l'onomastique égyptienne, et donne d'intéressants détails sur la topographie du Caire à son époque, et sur les monuments qui s'y élevaient. M. Massé a mis en lumière tous ces éléments d'information nouveaux en les groupant judicieusement en plusieurs index : I. Index historique (personnages) ; II. Index géographique ; III. Edifices, monuments et quartiers (du Caire) ; IV. Index administratif (fonctions et titres divers) ; V. Ouvrages cités.

Une traduction aurait été la bienvenue : c'est je crois un complément indispensable à l'édition de tout texte historique oriental. Mais à défaut de traduction, un sommaire très détaillé, année par année, a été dressé par M. Massé : cela aidera les recherches, et augmentera les services que cette édition est appelée à rendre.

Henri BASSET.

HENRI BASSET. — *Le Culte des Grottes au Maroc*, 1 vol. de 129 p. in-8°, Alger, Carbonel, 1920.

La thèse complémentaire de M. Henri Basset, *Le Culte des Grottes au Maroc*, contient, dans ses cent vingt cinq pages, un modèle d'enquête ethnographique et une théorie aussi neuve que suggestive sur le développement de la religion berbère au contact des diverses religions qui, depuis trois mille ans, se sont succédé dans l'Afrique du Nord.

Géographiquement limitée, l'enquête a été menée à fond sur le terrain et dans les innombrables études auxquelles a déjà donné lieu l'exploration du Maroc. On sent l'auteur familiarisé non seu-

lement avec l'entière bibliographie de la question, mais avec le pays et les hommes auxquels elle s'applique. Il connaît, exploite, en les passant au crible d'une critique déliée, tous les travaux déjà connus, et il y ajoute, presque à chaque page, des observations inédites et personnelles. On a l'impression, en le lisant, qu'il a épuisé toutes les séries de faits susceptibles d'être constatés, et que les résultats des recherches ultérieures sur le sujet qu'il a choisi ne pourront que s'inscrire dans le cadre qu'il vient de lui imposer pour toujours. On le suit avec un intérêt soutenu, et aussi avec un sentiment de pleine sécurité, tant il a mis de loyauté à distinguer nettement la part des hypothèses toujours ingénieuses et celle de l'analyse constamment objective, pénétrante et ordonnée.

Dès son premier chapitre, il note ce fait, et y insiste, que toutes les grottes ne sont pas objet de culte. On trouve au Maroc des grottes profanes où l'indigène pénètre sans scrupules ni précautions, pour les besoins de son existence journalière : les unes servent d'habitation aux troglodytes de Fez, de Taza, du Moyen et du Haut Atlas ; d'autres donnent asile aux contrebandiers et aux fabricants de poudre clandestine, tel le Kehf el Baroud des environs de Rabat ; d'autres enfin, et c'est la généralité, notamment dans le Zerhoun, ont été aménagées en magasins pour les récoltes ou en étables pour les troupeaux. La même grotte peut être sacrée pour les uns, indifférente aux autres, comme le Kehf-el-Hamam d'Henchir Faraoun ; tandis qu'une même population, celle de Fez, par exemple, n'hésite pas, dans le même temps et presque aux mêmes lieux, à utiliser pratiquement les grottes de Bab Guissa, et à réserver pour ses dévotions la caverne d'El Makta. M. Henri Basset induit de ces oppositions que la grotte marocaine n'est pas sacrée en elle-même, alors que peut-être elles attestent seulement, une fois de plus, la nécessité où toute religion se trouve placée de restreindre la part des dieux au profit des hommes, et de se séculariser elle-même pour laisser vivre ses fidèles ; et il s'efforce ensuite de dégager la raison, à découvrir en tout état de cause, pour laquelle les grottes du Maroc, aujourd'hui sacrées, le sont devenues.

A juste titre, l'auteur ne la cherche pas dans les mythes que l'imagination populaire, plus ou moins influencée par des traditions étrangères et savantes a fait éclore dans les grottes ou autour d'elles. Ce n'est évidemment point parce qu'elles passent pour recéler des trésors, ou s'enfoncer dans la terre à des distances fantastiques, ou se refermer à jamais sur les imprudents qui en auront franchi le seuil, ou retentir à certaines dates de musiques mystérieuses et de danses de l'autre monde, que la religion s'est emparée d'elles. Au contraire, comme l'a bien vu M. Henri Basset, les contes païens, comme les légendes juives, ou islamiques, ou islamisées, s'y sont épanouis dans l'atmosphère

religieuse qui les enveloppait déjà : ils en sortent, au lieu de l'avoir créée, et le secret de l'horreur que certaines grottes inspirent est à demander aux rites élémentaires, identiques dans le temps et l'espace, dont elles requièrent et abritent l'accomplissement.

Il y a les rites agraires destinés à aider la nature à renaître : lors de certaines dates fixées, des « moucems » se tiennent dans les grottes ; on y offre des sacrifices ; on y prononce des prières ; comme à Sefrou, on y revient, en dehors de ces fêtes périodiques, à n'importe quel moment de l'année, dès que la sécheresse devient, par sa persistance, dangereuse pour les récoltes ; on va même, dans certaines contrées, jusqu'à renforcer l'action fécondante des immolations par un effet banal de magie sympathique : les hommes et les femmes de la tribu, pendant une nuit de l'année qui, selon les pays, s'appelle la nuit du bonheur, ou la nuit de l'an, ou la nuit de l'erreur, entrent pêle-mêle dans la grotte, et à un signal donné, toutes torches éteintes, s'y accouplent au hasard. Il y a, dans le Dadès, chez les Infedouak de Demnat, dans le Sous, chez les Neknafa, des rites oraculaires : tantôt on interroge la grotte par l'intermédiaire d'un chérif ou d'un marabout, et elle répond par un sifflement ou un grondement qu'ils interprètent : tantôt il suffit au croyant de dormir une ou plusieurs nuits dans le sanctuaire et de recevoir en songe la réponse qu'il attend. Il y a, le plus souvent aux mêmes lieux, des rites thérapeutiques : la grotte des Imeghan, celle d'Imi n Taqandout sont visitées en tout temps par les malades qui y recouvrent la santé, soit grâce aux oracles qui y sont rendus, soit par simple incubation, grâce aux effluves salutaires dont ils y sont pénétrés. Il y a, enfin, les rites purificatoires, ces curieux *asifed* que M. Laoust a révélés chez les tribus de l'Anti Atlas et au cours desquels deux poupée d'argile, que la tribu avait d'abord promenées processionnellement à travers son territoire pour concentrer sur elles toutes les influences mauvaises éparses dans la campagne, sont, en hâte, déposées à l'entrée de la grotte par leur cortège en débandade.

De cette dernière cérémonie les indigènes donnent une explication que M. Henri Basset adapte à tous les cultes des grottes : elle a pour but d'écarter les maléfices des génies ou « jnoun » : la procession initiale fait passer dans les poupées le mal que les « jnoun » ont semé sur les terres de la tribu ; l'abandon des poupées rend aux génies toute leur liberté, et chacun s'enfuit au plus vite pour leur échapper définitivement ; il a lieu à l'entrée de la grotte parce qu'elle est une de leurs demeures préférées ou, pour mieux dire, un de leurs « passages » favoris. Aussi loin donc que nous puissions remonter, le culte des grottes est fonction de la religion des jnoun. C'est la présence des génies au milieu d'elles qui les consacre ; mais, selon une expression de M. Henri Basset,

que je juge trop radicale et trop étroite, si les génies les habitent, « ils n'en sont pas l'âme » (p. 95) et hantent aussi bien les sources et les arbres. Cas particulier d'une religion plus vaste, le culte des grottes ne saurait l'absorber à lui seul ; et il s'est, au contraire, en mainte occasion, laissé absorber lui-même par les religions plus évoluées qui l'ont rencontré sur leur route.

Aujourd'hui, en effet, les génies des grottes, ordinairement différenciés, se subordonnent souvent à un saint de l'Islam ou se façonnent à son image. Ainsi les grottes du Djebel Kourt, celles du Loukkos inférieur, appartiennent à Moulay Abd el Qader el Djilani, une célébrité de l'hagiographie musulmane que ses fidèles viennent y vénérer. D'autres, dans le Gharb, sont vouées à Moulay Abd es Selam ben Mechich, ou à Moulay bou Selham. L'histoire de tous les pays abonde en changements du même genre. On peut même poser en loi que là où le monothéisme conquiert un domaine antérieurement livré à des croyances polythéistes, il les capte par un mécanisme uniforme d'une touchante simplicité : il ne tue pas les dieux qu'il évince ; il se borne à leur métamorphose ; ils deviennent les serviteurs exemplaires du dieu unique dont il instaure la souveraineté sans partage. Dans l'Italie catholique, dans la Grèce orthodoxe, les saints sont les successeurs des anciens dieux ; là San Lorenzo a remplacé Vulcain ; ici Saint Elie a remplacé Hélios. Dans les grottes marocaines, la substitution est plus nettement visible que partout ailleurs ; elle y émerge, en quelque sorte, en devenir : « A l'entrée de la grotte d'Azaglou près Aglou, devant laquelle on vient, en moucem, chaque année et l'on égorge des bœufs, est le tombeau d'un saint homme qui vint un jour, l'on ne sait d'où, s'établir dans la caverne, et mourut sant avoir dit un mot. Le fait est assez récent pour que l'informateur se souvienne du saint, et sache encore que le moucem avait lieu avant son arrivée : mais il n'est pas douteux que désormais le culte glisse insensiblement des génies au marabout enterré à l'entrée : celui-ci apparaîtra bientôt comme le maître des génies de la grotte. On saisit là sur le vif le phénomène de [la] captation » (p. 111-112). L'Islam l'a opérée en Afrique avec d'autant plus d'aisance que les dieux berbères étaient des « jnoun », et que l'Islam oriental avait les siens, classés, domestiqués ; et il y a procédé d'autant plus souvent que le terrain avait été mieux préparé « par la domination romaine, et, peut-être aussi, par les efforts du christianisme naissant pour combattre, suivant les mêmes procédés qu'employa plus tard l'Islam, les cultes idolâtres... ; à mesure qu'on s'éloigne des régions où Rome laissa sa marque, les maîtres des cavernes passent, en suivant tous les degrés, du grand saint musulman roi des génies, à la personnification demeurée entièrement païenne, et parfois même aux simples jnoun sans maîtres, comme aux temps primitifs » (p. 107).

Cette vue de M. Henri Basset est originale ; et il serait tout à fait intéressant de constater effectivement cette espèce de choc en retour que Rome et la civilisation romaine exerceraient encore aujourd'hui sur l'évolution de l'Islam dans les pays jadis en leur possession. Malheureusement, si la logique semble la postuler à priori, les quelques exemples empruntés par M. Henri Basset aux grottes du Gharb ne me paraissent pas suffisants pour l'établir. Tout en approuvant la tendance de sa démonstration, je regrettais qu'il n'eût pas étendu ses recherches à la totalité du Maghreb, au lieu de les restreindre au seul Maroc, dont les frontières actuelles brisent aussi bien, dans le présent, l'unité ethnographique des Berbères que, dans le passé, l'aire de l'expansion latine et de la conquête musulmane. Une carte de l'Afrique mineure, où eussent été marquées, par des couleurs variant avec la diversité des cultes qu'y signale M. Henri Basset, les grottes sacrées précisément repérées et décrites, rendrait parlante une vérité qu'elle est seule capable d'établir expérimentalement.

Il y a, du reste, dans l'exposé si clair et persuasif de M. Henri Basset d'autres conceptions que les archéologues n'admettront pas sans quelques réserves. D'après leurs souvenirs, ils inclineront sans doute à expliquer différemment l' « *asifed* ». Les poupées que les Ilalen et les Aït Isaffen promènent puis exposent ne leur sembleront pas comme à lui-même les génies incorporés, mais les simples suppôts de la malfaisance diffuse à travers le pays qu'il s'agit de préserver. Ils les compareront plus volontiers aux mannequins que, lors des Argées, le peuple romain jetait dans le Tibre à la place des victimes humaines des temps primitifs et verront en elles les simulacres du couple émissaire que la tribu avait voulu charger de tous les maux qui la menaçaient elle-même, et qu'elle sacrifiait de bon cœur pour assurer son propre salut. A les savoir précipitamment abandonnées à l'entrée de la caverne où s'arrête la procession de l' « asifed », ils se souviendront du *regifugium*, cette fuite rituelle du roi romain, et attribueront pareillement le sauve-qui-peut berbère, non à la crainte des maléfices que les poupées porteraient en elles, mais à celle des dieux qui habitent la grotte et qui, mal satisfaits du sacrifice de substitution que les poupées représentent, pourraient être tentés de venger sur ses auteurs la tromperie que ce sacrifice implique. C'est qu'à mon sens les « jnoun » des grottes ont beau être anonymes, indistincts, dépersonnalisés, ils ont tout de même une manière de *numen*, précis et redoutable. Ils sont essentiellement les esprits de la terre; et il est nécessaire de recourir à cette définition de leur nature profonde pour rendre compte de toutes les formes de culte qu'a décrites M. Henri Basset. De là procèdent, en effet, les essais de magie sympathique dont les grottes sont le théâtre et qui tendent à réveiller les forces de la terre. A cela se rattachent, comme chez

l'Asclèpios d'Epidaure, ou le Faunus de l'Albunea, les oracles qui sortent de la bouche d'ombre, et les guérisons qui jaillissent du sein de la vie universelle. Par là s'expliquent tous ces rapprochements, surprenants en apparence, rationnels à leur façon, puisqu'aussi bien le soleil, chaque matin, semble s'élancer des entrailles de la terre, de Phoibos Apollon et de l'antre de Delphes, de Mithra, « *Sol invictus* », et de ses « *spelaea* » obligatoires, de la grotte et du dieu radié de Constantine, de la grotte et du bélier à cornes d'or des Beni Snous, de la grotte et du disque solaire de Taza : les noms changent ou s'abolissent ; mais la réalité se retrouve identique à l'aube des religions, et ce n'est pas seulement dans la Rome d'Evandre, mais chez la plupart des peuples enfants, que le troupeau céleste mugit dans la caverne de Cacus. Au reste, il suffirait de changer un mot à la phrase dont M. Henri Basset termine un de ses chapitres pour l'amener à une opinion que je considère comme la vérité et qu'il a côtoyée sans cesse : « la [religion] de la Berbérie... a un caractère chthonien parce que des génies sont sous terre » (p. 69).

On le voit : l'auteur est de ceux qui pensent et qui font penser ; et les historiens de l'antiquité le consulteront avec autant de fruit que les ethnographes de l'Afrique du Nord. Il se montre d'ailleurs, et c'est un mérite dont on ne saurait trop le louer, un vrai « classique », non seulement par les souvenirs nombreux et exacts qu'il garde des textes des littératures anciennes, d'Hérodote à Corippus, mais par l'usage, clairvoyant et mesuré, qu'il sait en faire, par la méthode rigoureuse d'une discussion où les arguments se dégagent sans effort de l'énoncé sincère et limpide des faits, par l'élégante correction d'une forme sans apprêt comme sans à peu près, par l'art, pour tout dire en un mot, avec lequel les divers éléments du sujet sont élaborés et convergent discrètement vers l'idée centrale qui les éclaire et nous pénètre. Grâce à toutes ces qualités, ce petit livre est déjà celui d'un maître, et M. Henri Basset n'aura qu'à rester fidèle à sa manière pour ajouter encore, dans les études berbères auxquelles il se consacre, au prestige d'un nom qui en est depuis longtemps inséparable.

Jérôme CARCOPINO.

Henri BASSET. *Essai sur la littérature des Berbères*. Alger, (Jules Carbonel), 1920. — Un volume in-8°, 446 pp.

L'ouvrage de M. Henri Basset vient à son heure. Inaugurées, il y a quelque soixante ans par Hanoteau, les études berbères ont, depuis lors et surtout depuis la création de l'Ecole des Lettres d'Alger, qui en est devenue le centre, pris un développement considérable. Les travaux de M. René Basset, les recherches pour-

suivies méthodiquement par ses élèves, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et jusque dans l'Afrique occidentale ont mis à la disposition des érudits de précieux éléments d'information et de comparaison. Les enquêtes particulières sont aujourd'hui assez nombreuses, les documents recueillis d'origine et de nature assez diverses pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions d'ordre général et d'en dégager quelques-unes des caractéristiques les plus notables de la mentalité berbère.

Les productions intellectuelles étudiées par M. Henri Basset se prêtent à merveille à ce genre de recherches par ce qu'elles sont l'expression spontanée de la mentalité populaire. Le mot littérature, toutefois, leur convient assez peu et l'auteur ne l'a sans doute employé que faute d'un vocable mieux approprié. Il s'agit, en effet, de productions d'origine incertaine, sans cesse remaniées et modifiées et dont la fixation par l'écriture est de date toute récente. Encore cette fixation est-elle l'œuvre des érudits européens ou, ce qui est peut-être plus inquiétant encore, de leurs informateurs indigènes. Ajoutons qu'elles ne trahissent aucune préoccupation artistique, même rudimentaire ; elles s'arrêtent, pour ainsi dire au seuil de la littérature. L'auteur en fera lui-même la remarque à plusieurs reprises.

Cette littérature, — (nous conservons ce mot par ce qu'il est d'un usage commode) — a pour moyen d'expression la langue berbère, et son aire d'expansion correspond à celui de cette langue dans le temps et dans l'espace. Elle en suit les variations et subit le contre-coup de l'extension ou du recul de la langue elle-même. Aussi M. Henri Basset a-t-il pris soin de résumer en quelques pages très précises l'état actuel de nos connaissances sur la question linguistique et sur les problèmes qu'elle soulève. Laissant toutefois aux spécialistes l'étude et la comparaison des divers dialectes, il s'est surtout attaché à montrer la signification sociale du berbère. Il insiste sur ce fait que le berbère n'a jamais été une langue écrite, sans doute par ce que les Berbères n'ont jamais atteint un degré de civilisation assez avancé pour éprouver le besoin d'une écriture courante. Lorsque ce besoin s'est fait sentir, ils ont emprunté l'écriture d'un peuple plus évolué, dans l'espèce, l'écriture des Arabes. Mais ils ne s'en sont servis que rarement et pour l'expression d'idées étrangères à leurs préoccupations habituelles, (théologie, histoire par exemple). On a bien conservé le souvenir du Coran berbère des Berghouatâ et de quelques livres analogues ; mais ce sont là des cas exceptionnels ; l'arabe a été et est resté la langue religieuse, même chez les hérétiques, témoin les livres religieux et les chroniques des Abadhites. Quant aux tentatives effectuées pour élever le berbère à la dignité de langue littéraire, et dont la plus intéressante est, sans doute, celle de Mohammed-ou-'Ali-ou Brahim dans le Sud Marocain, elle n'ont abouti qu'à de médiocres résultats.

La « littérature écrite » a donc toujours été pour les Berbères quelque chose de factice et n'a jamais eu chez eux d'importance sérieuse. Les productions vraiment caractéristiques de leur génie appartiennent toutes à la « littérature orale » dont la persistance, comme celle de la langue elle-même, est intimement liée à celle de l'état social. Or, à diverses reprises la société berbère a subi le contact de sociétés plus évoluées. La domination romaine a certainement exercé sur la mentalité africaine une action considérable, encore que les traces en soient, sauf peut être dans le domaine religieux (Cf. le travail de M. Henri Basset sur le *Culte des Grottes au Maroc*), assez difficile à retrouver aujourd'hui. Il en a été de même, de la conquête arabe et de l'invasion hilalienne, dont l'influence a été capitale. Ceux mêmes qui, parmi les Berbères ont échappé à l'arabisation ont subi l'influence des nouveaux venus ; ils leur ont emprunté des traditions, des légendes, qui se sont superposées au fonds proprement indigène, et qu'ils ont plus ou moins déformées. L'auteur en donnera de nombreux exemples. De nos jours, enfin, la conquête française et le contact permanent des Européens et des indigènes, qui en est la conséquence, amèneront sans doute des changements rapides et profonds. Il était donc urgent d'étudier la « littérature » berbère avant qu'elle ne soit modifiée et adultérée par la transformation inéluctable de la société qui l'a produite.

Un pareil travail exige, ne fût-ce que pour la clarté de l'exposition, un classement des œuvres étudiées. Il ne saurait, toutefois être ici question de distinguer des « genres », notion tout à fait étrangère à une « littérature » aussi primitive que celle des Berbères. M. Henri Basset s'est donc borné à grouper textes et documents selon les sujets traités et le mode d'expression (prose, prose rythmée ou vers) employé. Les productions berbères se partagent ainsi très nettement entre deux catégories : les contes et les poèmes.

Le conte apparaît chez les populations nord-africaines, de même que chez tous les primitifs ou semi-primitifs, comme l'une des manifestations les plus typiques de la littérature orale ou spontanée. Il se présente sous les aspects les plus variés : contes merveilleux, que les femmes racontent aux enfants le soir, à la veillée ; contes plaisants, qui se réduisent parfois à des énigmes ou à des devinettes ; contes d'animaux, mettant en scène les êtres animés autres que l'homme, légendes, évoquant tantôt le souvenir des héros berbères ou des saints musulmans, tantôt expliquant les particularités de la vie et des mœurs animales, quelquefois aussi, mais très rarement, les phénomènes cosmologiques. M. Henri Basset a distingué avec un soin méticuleux ces diverses variétés ; il s'est efforcé d'en montrer l'origine, la filiation, les déformations, les relations réciproques, apportant dans cette analyse, en même temps que beaucoup de science et de saga-

cité un sens littéraire des plus délicats. Peut-être abuse-t-il des interprétations sociologiques. Si ingénieuses que soient ses hypothèses, elles semblent parfois sinon gratuites, au moins superflues. Par exemple, l'emploi de l'assonance ou de la phrase rythmée dans les formules inaugurables des énigmes suffirait à en expliquer l'obscurité, sans qu'il soit nécessaire de supposer à cette obscurité même des raisons prophylactiques. L'étude des formules initiales et finales des contes merveilleux prêterait sans doute, à des observations analogues. La connaissance approfondie des faits sociologique, permet, en revanche à l'auteur, d'établir des rapprochements fort suggestifs entre les Berbères et les populations anciennes du bassin méditerranéen et même de l'Europe occidentale. Mais s'il ne perd jamais l'occasion de signaler les traits communs à tous les primitifs, il ne néglige pourtant pas de mettre en pleine lumière, les particularités propres à l'esprit des Berbères. C'est, d'abord leur sens réaliste, qui se manifeste aussi bien dans leur façon de traiter les légendes héroïques ou religieuses que dans les récits inspirés par la vie quotidienne. Qu'ils soient princes, marabouts ou bergers les personnages sont, avant tout des Berbères. Ils mènent la vie grossière des indigènes, partagent leurs préoccupations, témoignent de la même amoralité. La marque berbère est si fortement imprimée sur leur personnalité, qu'elle masque souvent leur origine véritable. Le bouffon Si Djoha, qui tient une si grande place dans les contes plaisants de l'Afrique du Nord vient en droite ligne de l'Orient, mais il s'est si bien façonné et adapté aux mœurs de ses nouveaux compatriotes, qu'il leur ressemble beaucoup plus qu'à son prototype, le cadi de Sevri-Hissar en Anatolie, la matière des contes, n'est pas, en effet, spécifiquement africaine ; les thèmes que ces contes développent se retrouvent dans beaucoup d'autres contrées, mais ils ont été transposés par les Berbères conformément à leur sensibilité propre ; ils se sont enchevêtrés et ont été modifiés par la fantaisie du narrateur au point de devenir souvent presque méconnaissables. Quant aux légendes, elles ne sont pas plus que les contes nées, d'ordinaire, sur le sol africain ; elles proviennent, au contraire, pour la plupart de l'Orient. L'Islam d'abord, la littérature arabe ensuite, ont procuré aux populations berbères, la matière que leur imagination, incapable de se dégager de l'ambiance quotidienne ne leur fournissait pas. Une des influences les plus manifestes est, à coup sûr, celle des *Mille et une Nuits*, qui ont joui de bonne heure et jouissent encore aujourd'hui d'une grande faveur auprès du public africain. A quelle époque furent-elles introduites en Berbérie ; on ne saurait le préciser. Ce problème et, d'une façon plus générale, celui des rapports de la littérature arabe et de la littérature populaire africaine, sollicitera certainement l'attention des érudits, M. Henri Bassé a le mérite de l'avoir posé et d'en avoir montré l'importance.

Les poèmes sont, avec les contes, les manifestations les plus significatives de l'activité intellectuelle des Berbères, chez lesquels la poésie et le chant ont été de tout temps en honneur. Ils sont le plus souvent, mais non pas toujours doublés d'un accompagnement musical exécuté sur des instruments plus ou moins primitifs : le gambri ou guitare, en usage chez les Chleuh, le rbab (violon), la ghaïta (clarinette) et scandés par le tambourin. Quant au sujet, les poètes l'empruntent d'ordinaire aux incidents qui intéressent à un moment donné la vie de la collectivité (guerres, razzias, etc..) ou celle de l'individu (amours, deuils, etc..), sans chercher d'ailleurs à profiter de ces incidents particuliers pour exprimer des sentiments ou des idées d'ordre général. Il s'ensuit que les œuvres poètiques disparaissent dès que s'abolit le souvenir des événements à l'occasion desquels ils ont été composés. L'imperfection et le défaut d'originalité de la forme les condamne d'ailleurs à l'oubli. Si le goût du chant et l'aptitude à la poésie sont, en effet, communs chez les Berbères, bien rares sont les individus capables de traduire leurs sensations et leurs émotions en termes inédits ou par des images nouvelles. Les poètes ne sont, le plus souvent, selon l'expression même de M. H. Basset, que des hommes ou des femmes « qui savent mieux que les autres arranger les mots et dégager une pensée, comme il en est qui savent mieux se servir de leur fusil ou de plus habiles au jeu de la *Koura.* » Ils se bornent donc, d'ordinaire, à reproduire les mots et les images employés dans des cas analogues par leurs prédécesseurs, et ne cherchent pas à les renouveler.

Pour ces diverses raisons les productions poétiques n'ont qu'une durée éphémère et ne se transmettent pas de génération en génération, au moins sous une forme précise et définitive. Quelques-unes d'entre-elles échappent cependant à cette règle générale. Tels sont les chants qui accompagnent les événements principaux ou les travaux les plus importants de la vie journalière, (naissances, noces, funérailles, semailles, moissons). Leur répétition nécessaire en a consacré le caractère rituel ou social et en a maintenu l'usage chez des populations qui, d'ailleurs, n'en comprennent plus toujours le sens originel. Les textes provenant de régions jusqu'à présent indemnes de toute pénétration étrangère, (Rif, Moyen et Haut Atlas) fournissent des exemples typiques de cette poèsie d'allure fruste mais parfois empreinte d'une beauté âpre et sauvage.

L'absence d'indications permettant de dater les textes recueillis interdit toute hypothèse d'ensemble sur l'évolution de la littérature des Berbères. M. Basset s'est donc contenté d'en étudier la répartition géographique. Passant successivement en revue les principaux groupes ethniques (Berbères marocains, Touaregs, Kabyles), il recherche quels sont, dans chacun de ces groupes les

productions poétiques les plus répandues et en examine les caractères distinctifs. La poésie marocaine est essentiellement caractérisée par les *izlan* (sing. *izli*), pièces assez courtes, tantôt improvisées au hasard des circonstances par le premier venu, homme ou femme, tantôt composées par des poètes de profession qui sont en même temps des chanteurs. La forme en est le plus souvent assez rudimentaire ; ce ne sont, dans bien des cas que de simples phrases rythmées ; dans d'autre cas elles sont accompagnées de chants et de danses, comme il arrive pour les poèmes récités dans les *thadert* et les *ahidous*, sortes de réunions et de joûtes poètiques fort en honneur chez les Berbères de l'Atlas. Les sentiments exprimés sont également très simples. Les joies et les tristesses de la vie, l'amour, le thé sont les motifs habituels qui excitent la verve des poètes. Dans le Sud marocain, toutefois ce genre apparaît plus évolué. Le poète s'élève parfois à des considérations philosophiques ou religieuses, comme c'est le cas pour le légendaire Si Hammou ou pour l'auteur du poème de Çabi. Sans doute existe-t-il aussi au Maroc des chants épiques, mais nous ne les connaissons guère.

Identique à la poésie marocaine pour le fond, la poésie touareg lui est très supérieure pour la forme. Les Touareg possèdent en effet une prosodie soumise à des règles strictes et sont tout à fait maîtres de leur instrument. Cette différence tient, selon M. Basset à certaines particularités de l'existence des Touaregs et notamment à l'importance qu'a prise chez ces nomades la vie de société. L'*ahal*, réunion où se rassemblent presque chaque soir les jeunes hommes et les jeunes femmes de la tribu et où l'on accourt parfois de fort loin, pour se livrer au plaisir de la musique et à la récitation de poèmes composés pour la circonstances, est chez eux une institution de première importance. Les thèmes développés par les poètes sont toujours les mêmes, le violon, les voyages à travers le Sahara, les combats et les exploits des guerriers. Mais les sujets préférés, ceux dont on ne se lasse point et qu'on reprend sans cesse sont, comme il convient en des réunions galantes, les femmes et l'amour, non pas, il est vrai l'amour sensuel et même brutal, tel on pourrait l'attendre de Barbares, mais, comme l'indique M. Basset en des pages d'une psychologie fine et pénétrante, un amour précieux et tout de surface, où la vanité tient plus de place que le sentiment ou la passion. Les quelques fragments cités par l'auteur, empruntés pour la plupart au recueil encore inédit de textes rassemblés par le P. de Foucauld, nous donneraient certainement une idée fort avantageuse de cette poésie, si nous ne savions qu'au Sahara comme au Maroc, le poète fait rarement œuvre originale et reprend sans vergogne, pour son usage personnel, les images et les expressions tombés dans le domaine public. Les esprits originaux, comme cet Atakarra dont certains chants mériteraient de figurer dans une anthologie des grands lyriques, ne sont que des exceptions.

Protégés par le désert, les Touaregs sont restés, jusqu'à la fin du XIXe siècle, enfermés dans leur propre civilisation. L'occupation française commence à peine à les mettre en contact avec le reste du monde. Les Kabyles, au contraire, entretiennent avec les Français, depuis trois quarts de siècle, des rapports de plus en plus fréquents. Aux relations hostiles du début, ont succédé depuis l'établissement définitif de la domination française en Kabylie des relations d'une nature toute différente. Poussés par leur avidité naturelle, obéissant aussi aux conditions économiques qui résultaient de la conquête, les Kabyles sont descendus dans les plaines et se sont mis au service des colons ; ils ont émigré vers les villes et se sont mêlés à la populace des ports et des grands centres. Certains ont même franchi la mer et sont venus travailler dans les usines de la métropole. En mme temps ils voyaient leur antique indépendance abolie, leurs institutions supprimées ou modifiées. De pareils changements sociaux ont eu leur répercussion sur la poésie. Entre les chants recueillis par Hanoteau au lendemain de la conquête et ceux qui ont été rassemblés quarante ans plus tard par M. Boulifa la différence est très sensible. Aux thèmes traditionnels, l'amour, la satire des individus, les luttes de tribu à tribu ou de çof à çof, se sont ajoutés des thèmes nouveaux : injustice du sort si dur aux malheureux, misère de l'individu isolé parmi les étrangers, et contaminé par leurs vices, conscient de sa déchéance mais incapable de faire l'effort nécessaire pour se relever. Les poèmes de Si Mohand, sorte de « Verlaine » africain, dont les chants colportés par ses compagnons de travail ou de débauche à travers toute l'Algérie y sont devenus populaires, expriment d'une manière émouvante cette sensibilité particulière.

Faut-il voir dans de semblables manifestations l'indice d'une évolution possible de la poèsie kabyle et d'une façon plus générale de la « littérature » berbère ? Celle-ci est-elle susceptible de se transformer et de s'adapter aux conditions nouvelles résultant du contact de plus en plus intime de la société berbère et de la société européenne ; doit-elle au contraire dans un délai sans doute assez lointain mais fatal, disparaître ? L'auteur pose la question. L'avenir seul y répondra

La portée du travail de M. Henri Basset est donc considérable Sans doute la synthèse ainsi tentée ne peut être que provisoire ; elle devra être complétée sur quelques points, corrigée sur d'autres. Nous doutons toutefois que les études ultérieures aboutissent à des conclusions très différentes de celles qui ont été adoptées par l'auteur. L' « Essai sur la littérature des Berbères » demeurera donc l'ouvrage indispensable à tous ceux qui s'intéresseront à la littérature et à la sociologie berbères. Ils le consulteront d'ailleurs, d'autant plus volontiers, que la clarté de l'exposition, le souci de la composition, la sobriété et la précision de

l'expression en rendent la lecture facile et agréable. Le livre de M. Basset est non seulement un ouvrage de science et d'érudition, c'est aussi, au meilleur sens du mot, un ouvrage « littéraire ».

G. YVER.

E. LAOUST, *Mots et Choses berbères*, notes de linguistique et d'ethnographie (dialectes du Maroc), in-8° de 531 pages, avec 112 gravures ou croquis et 4 planches hors texte, à Paris, chez Challamel, 1920.

Parmi les jeunes berbérisants français qu'a formés la Faculté des Lettres d'Alger et son doyen M. René Basset, M. E. Laoust a pris au Maroc où il enseigne le berbère à l'Ecole d'Interprètes de Rabat, une place importante.

Avant de quitter l'Algérie pour le Maroc, il avait déjà publié, en 1912, son *Etude sur le dialecte berbère du Chenoua comparé à ceux des Beni-Menacer et des Beni-Salah*. Il montrait par là qu'il avait les qualités nécessaires pour étudier sérieusement le berbère et les Berbères.

Dès son arrivée à Rabat, en 1913, à la fondation même de l'Ecole d'Interprètes, M. E. Laoust se met à l'œuvre avec une ardeur qui n'a jamais faibli et nous donne en 1918 son *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa* (grammaire et textes) de 446 pages in-8°, dans laquelle il annonce déjà ses *Mots et Choses berbères*.

Il n'a pas failli à sa promesse et ses *Mots et Choses berbères* parus en 1920, forment un gros volume, non seulement précieux pour les berbérisants, au point de vue linguistique, mais aussi pour tous ceux qui s'occupent d'ethnographie nord-africaine.

D'autres plus qualifiés que moi diront la valeur des textes, donnés dans les *Mots et Choses berbères*, le vocabulaire et le glossaire, je me bornerai à signaler ici l'importance des documents, proprement ethnographiques : mœurs et coutumes, croyances, industries, etc... qui, pour la plupart, sont inédits.

Bien avant leur publication M. Laoust m'avait communiqué une partie des documents recueillis et m'avait même autorisé à en publier quelques-uns qui ont paru dans mon *Coup d'Œil sur l'Islam en Berbérie* (*Rev. de l'Hist. des Relig.* 1917).

Le livre, après une courte préface, une liste des tribus mentionnées dans cette étude, une autre des ouvrages consultés, un tableau de la transcription phonétique, comporte dix chapitres et un glossaire des noms des plantes.

Les chapitres ont pour titres : *L'habitation ; Le mobilier et les ustensiles ; La nourriture ; Le corps humain* (vocabul.) ; *Les vêtements ; Infirmités et maladies ; Le temps, l'atmasphère, le ciel ; La culture, le labourage ; La moisson, le dépiquage, l'ensilage ; Le jardin et le verger ; Le végétal, la forêt, flore berbère.*

On voit par là que la vie matérielle des Berbères marocains a été presque entièrement examinée.

Bien qu'aucun chapitre ne soit consacré à la vie intellectuelle, à la religion et aux croyances, il y a dans ce gros livre beaucoup à glaner sous ce rapport dans les divers chapitres.

Le plan de chaque chapitre est uniforme. C'est d'abord un vocabulaire, puis l'étude détaillée des diverses parties du sujet, pour laquelle M. Laoust donne très souvent le texte en berbère, avec ou sans traduction. Des figures schématiques accompagnent fréquemment le texte et l'éclairent.

On ne cherchera pas ici à donner même un résumé des matières contenues dans ce livre et des excellents documents publiés.

L'ethnographe aura à le lire la plume à la main et trouvera à s'instruire presque à chaque page.

A propos de la *serrure en bois*, M. Laoust aurait pu se reporter à ce qui a été dit dans la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* (1) par A. Van Gennep sur les systèmes de fermeture et y renvoyer le lecteur pour la serrure berbère décrite à ses pages 15 et suiv.

Les renseignements donnés sur l'*habitation*, dont quelques-uns étaient déjà connus, apporteront une contribution précieuse à l'étude de l'habitation dans l'Afrique du Nord ; les lignes consacrées aux divinités domestiques sont intéressantes (p. 26-28).

Dans le chapitre du *mobilier*, le *moulin* et ses divers types est bien étudié, avec des figures à l'appui et la terminologie à peu près complète. Il n'a non plus rien de très particulier au Maroc et se retrouve partout dans le bled Nord Africain. Pour le moulin à eau notamment A. Joly en avait donné une description pour Tétouan (*Arch. maroc.* vol. XVIII) et moi-même dans mes *Industries de la Céramique à Fès* (Alger et Paris 1918, p. 121 et suiv.). Le *foyer*, les moyens d'*éclairage*, le *four domestique* sont l'objet d'abondants détails. Le *potier* et l'*industrie de la poterie* ne sont peut-être pas à leur place dans ce chapitre ; M. Laoust aurait dû pour cette partie de son étude se reporter à ce que j'en ai dit dans mes *Industries de la Céramique à Fès*, cela lui aurait permis des comparaisons et des abréviations dans les détails donnés ; de même qu'il aurait eu intérêt à consulter le copieux article, avec de nombreuses illustrations, que M. A. Van Gennep a consacré aux *Poteries Kabyles* (*Rev. d'ethnog. et de sociol.* 1911).

Les ethnographes non berbérisants regretteront que les pages sur les *Occupations de la femme berbère* n'aient pas été traduites en français (p. 71-74).

---

(1) N° de janvier-février 1914, p. 4 à 22 avec planches photog. et dessins schématiques.

Le chapitre III, *la nourriture* renferme des textes dont les uns sont traduits et les autres ne le sont pas.

Le chap. IV, après un vocabulaire complet du *Corps humain*, donne de précieuses indications sur *les vêtements, les bijoux, la chevelure, les fards, le tatouage* que M. Laoust assure être « avant tout ornemental », cependant l'origine magique du tatouage ne parait plus guère discutable aujourd'hui.

Dans le chapitre V sur les *maladies* c'est le marabout, le sorcier, l'amulette et la magie qui sont les principaux guérisseurs. Cependant les bains sulfureux de Moulaye Yaqoub près de Fès ont jusque dans le Sud berbère du Maroc la réputation qu'ils méritent pour la syphilis. Les simples, les plantes sauvages ont aussi quelques vertus. Il y aurait peut-être à pousser un peu plus loin les investigations sur ce chapitre, car les Indigènes de toute l'Afrique du Nord ont, si j'en juge par les tribus que je connais bien seulement, toute une médication traditionnelle par les plantes qui mériterait d'être étudiée.

Dans le vocabulaire, en tête du chapitre VI, on remarquera que chez les agriculteurs de toute l'Afrique du Nord c'est le *calendrier romain*, le calendrier solaire qui est adopté pour les mois de l'année, avec les noms latins à peine déformés par leur passage dans la langue du pays. Les croyances relatives aux *moments fastes et néfastes* de l'année, aux *fêtes saisonnières* que Destaing a si bien étudiées à propos des Beni Snoûs et dans la région de Tlemcen (1), sont très générales chez les Berbères et ne tiennent qu'une trop courte note (p. 187, n° 1) dans les *Mots et Choses berbères*.

Tout ce chapitre VI est plein de renseignements des plus précieux sur les *croyances* et les *rites*, dont la plupart préislamiques, chez les Berbères marocains. Citons : le *retour du printemps* ; le *premier Jour de l'An*, texte traduit, dans lequel les notes 2 de la page 195 et 1 de la page 198, donnent d'intéressants détails sur cette coutume dans l'Afrique du Nord ; le *dernier mercredi du mois* ; *jours fastes et néfastes* ; *Cérémonies de la Taghonja pour obtenir la pluie* à propos desquelles M. Laoust donne une courte bibliographie (p. 204) à laquelle il convient d'ajouter les cérémonies en vigueur en Tunisie exposées par K. NARBESHUBER (*Aus dem Leben der Arabischen Bevolkerung in Sfax, Leipzig* 1907, p. 26 et suiv.) et par CH. MONCHICOURT (*Les rogations pour la pluie*, dans *Rev. tunisienne* 1915) et même MENOUILLARD (*Pratiques pour solliciter la pluie*, dans *Rev. tunisienne*, 1910) ; les indications données dans cette étude par M. Laoust sont de première importance pour dégager le rôle de divinité de la fameuse Tlgonja « la fiancée de la Pluie », connue

(1) E. DESBAING, Fêtes et Coutumes saisonnières chez les Beni Snous, in-8°, Alger, Jourdan 1907 (tir. à p. de la *Rev. Afric.*, n°s 261, 262, 263).

sous le nom de Ghonja ou des synonymes berbères dans toute l'Afrique du Nord ; à côté de ces récits très documentés, M. Laoust indique encore d'autres rites que celui de Taghonja pour obtenir la pluie, puis des *rites contre la pluie, la grêle, la foudre.*

Dans le chapitre VII : *Culture* et *Labourage*, M. Laoust nous apporte un vocabulaire berbère des plus précieux. A propos du mot signifiant « jachère » il indique *issiki* et ses similaires dans divers dialectes de l'Afrique du Nord ; il donne notamment *msuqqi* en dial. berb. des B. Iznâsen ; ajoutons que ce dernier mot est usité dans tous les dialectes *arabes* de l'Oranie sous les formes *msûkî* (cf. Beaussier, 639 col. 2) ou plutôt *messûki* et surtout *messôqî.*

Signalons dans ce même chapitre une sérieuse étude de *la charrue et de ses accessoires chez les Berbères*, avec figures schématiques à l'appui, de courts textes sur un *saint agraire*, le *calendrier agricole, les cultures, les semailles, corvée* (le mot d'arabe parlé *tûîza*, vient du berbère *tiuîzi*) sur laquelle M. Laoust s'étend (p. 322-329) : il donne aussi d'importants renseignements au point de vue ethnographique sur les *Cérémonies des premiers labours, le sarclage, la protection des cultures.*

Il a réservé tout un chapitre (VIII) à la *moisson*, au *dépiquage*, à *l'ensilage*, suite naturelle du précédent. Ainsi *les rites de la moisson* (p. 371-386) sont le pendant et le complément naturel des *Cérémonies des premiers labours* (p. 308-321) : cette étude est suivie de l'exposé des pratiques et croyances relatives au *dépiquage*, au *vannage*, au *mesurage* et à *l'ensilage*, à propos de quoi M. Laoust aurait pu faire quelques utiles comparaisons avec ce que donne M. Marçais dans ses *chants des dépiqueurs* et *des vanneurs* et les notes (Cf. *Dialecte de Tlemcen*, 283-285).

Le chapitre IX, outre un abondant vocabulaire sur le *Jardin et le Verger*, nous offre des textes berbères, des renseignements copieux, avec figures dans le texte, sur *le puits, l'olivier et l'huile d'olive chez les Berbères.* Pour cette dernière partie l'étude de M. Laoust est très documenté, on pourra néanmoins, pour le Maroc la compléter notamment par les pages que j'ai publiées dans le *Bull. de la Soc. de Géographie d'Alger*, sous le titre : *La fabrication de l'huile d'olive à Fès et dans la région* (1917).

Le chapitre X est une étude du vocabulaire berbère des végétaux ; il termine le livre qui constitue une notable contribution aux études berbères du Maroc ainsi qu'à la connaissance de la vie matérielle et des croyances des Marocains. L'auteur nous permettra de manifester le regret de n'avoir pas trouvé à la fin de son livre un bon index qui eût été si utile aux travailleurs pour se guider rapidement dans la masse des matériaux accumulés dans tous les chapitres de cette excellente publication.

Alfred Bel.

Fès et ses environs, dans la série des *Guides Diamant* de la Librairie Hachette, prix : 2 francs, par P. RICARD (1920).

Fès que Pierre Loti a peinte avec tant de justesse et de couleur et qu'a si délicieusement chantée André Chevrillon, Fès à laquelle H. Gaillard a consacré une excellente monographie, Fès dont les belles photographies de l'*Album* Laribe ont fait apprécier l'attrait puissant, Fès, à peine ouverte d'hier aux Européens et dont tant de nos compatriotes déjà — visiteurs d'un jour quelquefois — ont vanté le charme dans la presse et dans les grandes revues, possède enfin son *Guide* d'un prix infime et d'un format commode.

Nulle ville dans l'Afrique du Nord ne méritait plus que Fès, la grande capitale religieuse, intellectuelle, industrielle et commerciale du Maroc, d'avoir son *Guide* pratique et complet.

C'est ce qu'a compris la librairie Hachette et cette excellente idée a été très heureusement réalisée grâce à la collaboration si compétente de M. P. Ricard, l'auteur du *Guide bleu* du Maroc. Personne n'était plus qualifié que M. Ricard pour présenter aux visiteurs la Ville de Fès qu'il habite depuis plus de cinq ans, qu'il connaît mieux que quiconque, dont il apprécie les trésors d'art, les ressources latentes de toute sorte. Les monuments de Fès, les ruelles tortueuses de cette ville, les souks importants de la Médina, les mille petits et grands métiers indigènes de toute nature n'ont pas plus de secret pour M. Ricard que les habitants, dont il parle couramment la langue et au milieu desquels il vit en ami averti et bienveillant.

C'est donc une bonne aubaine et une garantie précieuse pour les touristes et les voyageurs que de pouvoir désormais aller à Fès en emportant un Guide de cette ville signé par P. Ricard.

En 48 pages, avec 1 carte, 2 plans et 17 gravures, M. Ricard a condensé en une série de chapitres d'une grande clarté tout ce qu'un étranger doit voir et savoir de Fès et des environs : géographie, histoire, bibliographie, principaux monuments, commerce, industries, renseignements pratiques, tout y est réuni et présenté de main de maître.

Saluons avec joie ce premier *Guide de Fès* édité par l'importante maison Hachette. C'est là un utile complément au *Guide bleu* du Maroc. Il est à souhaiter que cette même maison nous donne bientôt des monographies pratiques aussi bonnes que celle de Fès, pour Meknès, Rabat-Salé et Marrâkech qui constituent le principal attrait touristique du Maroc d'aujourd'hui.

Alfred BEL.

De treize poètes algériens. Préface de Robert RANDAU. Poèmes de COURTIN, DELPIAZZO, GENELLA, GODIN, GOJON, HAGEL, HELLER, LECOQ, LOUPS, PELAZ, RANDAU, ROUSSE, TUSTES. Réunis par les soins de Louis LECOQ. — Un vol. 160 × 125, XIX-311 pages. Edition de l'Association des écrivains algériens, 15, boulevard Bugeaud, Alger, 1920, (5 francs).

J'ai signalé dans un précédent article (p. 157) le désir nouveau des écrivains algériens d'unir leurs efforts, pour vaincre les difficultés de l'heure présente : la cherté du livre et le peu de curiosité du public. Voici un premier effet de ces tendances nouvelles, un petit volume élégant où sont rassemblés les vers choisis d'un certain nombre de poètes algériens ou d'origine algérienne. On a élu cette forme désuète de l'anthologie, malgré ses gros inconvénients, parce que les vers sont évidemment aujourd'hui ce qu'il y a de plus difficile à faire imprimer, et ce qui se vend le moins. Une coopérative de poètes publiant un volume d'extraits réduit certainement au minimum les frais de l'édition ; et les meilleurs de l'équipe couvrent de leur pavillon, connu et salué, les œuvres un peu moins reluisantes des camarades de rencontre.

Ce petit volume est précédé d'une préface de Robert Randau, qui dit de façon excellente les espoirs des écrivains algériens. Lui aussi, comme M. Pellegrin, il parle du moment où l'Algérie affirmera son originalité intellectuelle ; il conçoit une société « berbéresque » (c'est le mot qui remplace ici le *nord-africain* de M. Pellegrin), une littérature franco-berbère. Mais il a, et ses beaux romans nous l'avaient fait savoir, le sens très fort des réalités ; et il renvoie ce qui n'est encore que rêve à un avenir très lointain. Il sait qu'il n'y a point actuellement de société africaine avec une figure bien à elle. C'est dans le peuple qu'elle se forme, grâce à un croisement très confus de races. « La mêlée des nations a été et est encore désordonnée, impossible à délimiter, tant elle est touffue dans ces fourrés profonds d'humanité mal vêtue, mal nourrie, et qui végète au grand soleil... Le solide métal de demain sera martelé par des forgerons naïfs et probes ; nos prolétaires entassés dans les mêmes faubourgs où ils vivent avec volupté la vie de la rue,... fréquentent les mêmes groupes scolaires, partagent les mêmes passions, sont entraînés par le même torrent social et entremêlent étrangement leurs superstitions envolées de toutes les plages de la Méditerranée. » M. Randau sait aussi que les préoccupations littéraires et artistiques de cette nouvelle société sont encore loin de prendre forme ; et que le jour où elles se produiront, elles seront imprégnées de culture française. « Plus l'intellectualité française se développera en Berbérie, plus l'empreinte nationale y sera à jamais profonde. »

Tout cela est excellent. Mais ne devance-t-il pas un peu bien les

temps, quand il affirme que ce petit volume est « la représentation la plus actuelle de l'âme berbéresque ? » — Rien de plus latin, de plus français que les vers de ce recueil. Pour une bonne part ils n'ont rien à voir avec l'Algérie, et si l'on y discerne des influences dominantes ce sont celles de poètes de sensibilité bien française, bien parisienne, Verlaine, Rimbaud, H. de Régnier, etc. Ces poètes d'Alger, qui, sans doute, n'ont plus tous vingt ans, sont d'ailleurs assez classiques ; ils ignorent l'*unanimisme* ou le *visionnarisme* et le *primitivisme* comme le *dadaïsme* ; ils sont de bonne tradition française, robustes et clairs, sinon toujours très originaux.

On lira sans doute avec un particulier plaisir les stances d'Edmond Gojon, pleines d'images riches et harmonieuses que nuance une délicate tristesse, — les belles visions épiques de Charles Hagel, — les notations très originales de Robert Randau, — et les vers « somptueux », sonores et ensoleillés d'Albert Tustes.

Pierre MARTINO